

Missions Locales

ALERTE dans le réseau des Missions Locales

Conditions de travail - Recrutements - Salaires

RIEN NE VA PLUS !

Les salariés au bord de la rupture !

Pendant que l'on discute en haut lieu du Revenu d'Engagement Jeunes (ex-Garantie Jeunes Universelle), que l'on met la pression, médiatiquement, sur le plan « 1Jeune, 1solution », que l'on double les objectifs d'entrée en Garanties Jeunes, ce sont bien **les salariés qui subissent de plein fouet cette situation pesante.**

La pression aux objectifs s'accroît, les salaires sont en berne, les risques psychosociaux s'accumulent et les arrêts maladie explosent. Pacea, GJ, Allocation AIJ, Obligation de formation 16/18, PPAE etc...les dispositifs aussi **se multiplient avec leur lot de surcharges et saisies administratives répétitives souvent redondantes.**

Des signaux inquiétants :

Le syndicat patronal déplore les difficultés à recruter dans le réseau des missions locales, occultant les éléments factuels évidents : les mauvaises conditions de travail et les salaires trop faibles ! **Mais qui en est responsable ?**

Les embauches des 2000 postes de conseillers ne sont pas contrôlées et il y a risque d'effet d'aubaine pour certaines missions locales qui vont augmenter leur trésorerie et leur fonds de roulement et ne vont pas recruter.

Les faits sont têtus :

- La dernière hausse de la valeur du point : **Septembre 2017** (il est bloqué à 4,58€ depuis lors)
- Un taux d'absentéisme record ! : **7,5 %** (contre 4,6% dans la métallurgie et 6,2% dans l'aide à domicile)
- La rémunération moyenne en Mission Locale est de 2412,48€ bruts soit : **600 euros de moins** que le salaire moyen en France !
- L'écart entre le SMIC et le salaire d'un chargé d'accueil s'est réduit **de 33,48% à 7,24%** en 20 ans !
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 11 s'est réduit **de 52,27% à 23,74%** en 20 ans !
- L'écart entre le SMIC et le salaire conseiller 12 s'est réduit de **71,85% à 30,22%** en 20 ans !

Assumer que la crise pour les jeunes n'est pas terminée et en finir avec la CPO

Le Projet de Loi de Finances arrive, il devra traduire la volonté d'un véritable « Quoi qu'il en coûte » pour les jeunes et les salariés du réseau, c'est un combat que nous mènerons au moment où un crissement de rabot sur les moyens commence à se faire entendre dans le pays. **La suppression des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) telle quelle, avec ses incohérences, est une priorité absolue.** Ce système est contreproductif et néfaste pour les salariés qui se voient mis sous pression via la déclinaison d'objectifs souvent individualisés. La CPO met en concurrence les Missions locales entre elles et génère un risque de pénalité budgétaire de 10%, signal très négatif pour les salariés.

L'INTERSYNDICALE CFTD - CGT EXIGE :

- **Une augmentation de la valeur du point à 5,20€**
- **Des conditions de travail décentes**
- **Un vaste plan de prévention et de résolution des risques psychosociaux**
- **La fin de la CPO et de la pression qui met les salariés à bout**

La prochaine négociation entre syndicats des salariés et employeurs aura lieu le 7 octobre 2021. Nous n'attendons pas un simple geste de la part de l'UNML, mais des propositions à la hauteur de la reconnaissance attendue par **tous les salariés.**

« 1 salarié, 1 augmentation » - « 1 salarié, 1 considération »